Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 05/10/2023

ID: 074-247400567-20230928-DEL\_2023\_79-DE

2023-79



## **REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

# L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS Le 28 septembre

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 septembre 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 32.

#### Présents :

Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Sophie FORNUTO, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

### **Procurations:**

Pierre AGERON à Karine FALCONNAT Carole BERNIGAUD à Fabienne DREME Jacqueline CECCON à Christiane MICHEL François DAVIET à Sylvie LE ROUX Virginie FRANCOIS à Rocco COLELLA Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI Brigitte TERRIER à Yvan SONNERAT

Secrétaire de séance : Elodie DONDIN

# N° 2023-79 : Désignation d'un hydrogéologue agréé pour les essais de mise en service du nouveau forage sur le secteur des Combes Nord à Sillingy

Monsieur Yvan SONNERAT, Vice-Président en charge de l'eau potable, rapporteur

Vu l'article R1321-6 du Code de la Santé Public,

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire, la CCFU a décidé de lancer la mise en exploitation d'un nouveau forage de 62 m de profondeur sur le secteur des Combes Nord sur la commune de Sillingy.

Les premiers essais de pompage et des analyses de qualité ont été menés au cours de l'année 2022. Afin de valider la faisabilité technique du projet, des investigations complémentaires devront être réalisées par le biais de pompages mensuels pour suivre l'évolution de certains paramètres sur une année (bactériologie, turbidité, fer, arsenic total, manganèse dissous et total, baryum total).

Dans le cadre de cette procédure, il est nécessaire de solliciter l'ARS pour la désignation d'un hydrogéologue agréé qui sera chargé de valider ces essais et établir par la suite les périmètres de protection.

Il est proposé au conseil communautaire:

- De solliciter l'Agence Régionale de Santé pour la désignation d'un hydrogéologue agréé,
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir plus généralement toutes les formalités nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et de signer toutes les pièces nécessaires.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 05/10/2023

ID: 074-247400567-20230928-DEL\_2023\_79-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président,

Henri CARELLI Communes Pr La secrétaire de séance, **Elodie DONDIN**